

COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts tient à informer les contribuables que la délivrance d'autorisation d'importation d'alcools, de produits alcooliques et de tabacs ainsi que la validation de l'Acompte sur l'Impôt sur les revenus et Impôt synthétique ou AIRS sur la plateforme MIDAC restent toujours fonctionnelles.

Pour faire face au Covid -19 et afin de limiter les interactions face à face, durant la période de confinement, le dépôt préalable de la demande sur papier n'est plus exigé pour la validation de l'importation d'alcool et de tabacs. Toutefois, elle sera à régulariser dès le retour à la normale de l'ouverture des bureaux.

La Direction technique reste toujours disponible pour tous renseignements complémentaires et les responsables peuvent être contactés par courriel ou par téléphone avec les coordonnées suivants : dgi.ditec@impots.mg ou ditec.srs@gmail.com ou Tél : +261 32 12 010 05 / +261 32 12 010 23.

Antananarivo, le 26 MAR 2020

Le Directeur Général des Impôts



GERMAIN
Inspecteur des Impôts